

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt cinq septembre deux mille vingt cinq à 20 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Neussargues-Moissac, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Gilles AMAT, Djuwan ARMANDET, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Claude CHANUT, Magali CRAUSER, Alain CROS, Bernard DELOSTAL, Jennifer DEVEZE, Christian DONIOL, Fabienne FARRADECHE, Xavier FURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Danièle MAJOREL, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Gérard POUDEROUX, Marie-Pierre RIGAL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Danielle ROLLAND, Philippe ROSSEEL, Claire TEISSEDER, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Éric VIALA

Étaient absents excusés :

Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Daniel BERTHEOL, Frédérique BUCHON, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, Denis DELPIROU, David GENEIX, Robert JOUVE, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHEL, Luc LESCURE, Bernard PAGENEL, Michel PORTENEUVE, Jean-Paul REBOUL, Jean RONGIER, Philippe SARANT, Christophe SOULIER, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER, Roland VIDAL

Pouvoirs :

Vivien BATIFOULIER pouvoir à Xavier FURNAL, Pierre JUILLARD pouvoir à Magali CRAUSER, Philippe LEBERICHEL pouvoir à Éric JOB, Bernard PAGENEL pouvoir à Georges CEYTRE, Michel PORTENEUVE pouvoir à Nadia TERREN, Philippe SARANT pouvoir à Pierrick ROCHE, Jean Louis VERDIER pouvoir à Colette PONCHET-PASSEMARD, Roland VIDAL pouvoir à Gilles CHABRIER

Date et affichage de la convocation : 18 septembre 2025

Secrétaire de séance : Jennifer DEVEZE

Membres en exercice : 60

Présents : 34 – Pouvoirs : 8 – Votants : 42

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Objet : Modification de la délibération n°2025-CC-076 relative à l'Espace naturel sensible des estives du plateau de Chastel-sur-Murat – avenant 1 au contrat ENS 2024-2029

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté, compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, et plus particulièrement la mise en œuvre des schémas directeurs de gestion des espaces naturels et du patrimoine avec l'aménagement et la gestion des sites remarquables labellisés « espaces naturels sensibles » ;

Vu le projet de territoire adopté le 19 juin 2021 et plus particulièrement l'objectif n°7 « préserver et valoriser le patrimoine naturel » ;

Vu la délibération n°19CP04-26 de la Commission permanente du Conseil départemental en date du 24 mai 2019 approuvant la Stratégie départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) ;

Vu la délibération n°24CD06-32 du Conseil départemental du 16 décembre 2024 approuvant la Stratégie départementale Biodiversité pour la période 2025-2034 ;

Vu la délibération n°25CP01-29 de la Commission permanente du Conseil départemental pour le dispositif financier en faveur de la biodiversité ;

Rappelant que Hautes Terres Communauté est le support de 4 sites classés et reconnus par le Conseil départemental du Cantal comme « Espaces naturels sensibles », parmi les 12 sites labellisés à l'échelle du département ;

Rappelant cette reconnaissance de l'intérêt patrimonial (faune, flore, géologie), paysager ou de mise en valeur écotouristique d'un site s'accompagne de la mise en œuvre d'actions visant à connaître, à préserver ce patrimoine et à le faire découvrir ;

Considérant que les sites ENS contribuent à l'attractivité de Hautes Terres Communauté et qu'il convient d'en assurer une gestion partenariale conciliant préservation de l'environnement et accueil du public ;

Vu la délibération n°2023-CC-218 en date du 14 décembre 2023 approuvant le contrat et le programme d'actions de l'ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat établi pour la période 2024-2028 ;

Considérant que la nouvelle stratégie départementale en faveur des ENS induit une modification des actions du contrat ENS pour la période 2025-2028, concernant la planification prévisionnelle des actions, la durée du contrat, les coûts prévisionnels et les subventions prévisionnelles du Département et le reste à charge du porteur de projet ;

Vu la délibération n°2025-CC-076 en date du 22 mai 2025 approuvant le contrat et le programme d'actions de l'ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat établi pour la période 2024-2028 ;

Considérant le retrait du label ENS, début 2025, sur le site de la tourbière du Jolan pour donner suite à son classement en Réserve Naturelle Régionale lui offrant un niveau de protection et des possibilités financières supérieur au classement ENS ;

Considérant la demande de retrait du classement ENS pour le site des Palhàs de Molompize, en 2025, à la suite de l'évolution des orientations politiques sur ce site ;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster le nombre de jours dédiés à l'animation des trois espaces naturels sensibles du territoire ;

Considérant l'avenant du programme d'actions de l'ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat et son plan de financement prévisionnel établi pour la période 2024-2029 comme joints à la présente délibération ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 1^{er} septembre 2025 ;

Le Conseil communautaire,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'ABROGER** la délibération n°2025-CC-076 du 22 mai 2025 approuvant l'avenant 1 au contrat « espace naturel sensible » des estives du plateau de Chastel-sur-Murat et le plan de financement correspondant à sa mise en œuvre pour la période 2024-2029 et la remplacer par la présente délibération afin de prendre en compte le nombre de jours dédiés à l'animation des trois espaces naturels sensibles du territoire ;
- **D'APPROUVER** l'avenant 1 au programme d'actions du contrat « espace naturel sensible » des estives du plateau de Chastel-sur-Murat et le plan de financement correspondant à sa mise en œuvre pour la période 2024-2029 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires financiers et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches sur la base du plan de financement présenté en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant du contrat ENS établi avec le Conseil départemental du Cantal ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Pour copie conforme

Le Président,
Didier ACHALME



Le Secrétaire de séance
Jennifer DEVEZE

AVENANT CONTRAT ENS ESTIVES ET TOURBIERES DU PLATEAU DE CHASTEL-SUR-MURAT 2024-2029

ENTRE

Le **Département du Cantal**, sis 28 avenue Gambetta 15015 AURILLAC cedex, représenté par Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental, autorisé par délibération en date du **4 juillet 2025**,

Ci-après dénommé le Département,

D'UNE PART,

ET

Hautes Terres Communauté, porteur de projet, sis 4 Rue du Faubourg Notre Dame, 15300 MURAT, représentée par Monsieur Didier ACHALME, autorisé par délibération en date du **.....2025**,

Ci-après dénommé le porteur de projet,

D'AUTRE PART,

VU la délibération du Conseil municipal de la Commune de Chastel-sur-Murat en date du 23 septembre 2007, sollicitant le classement des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat en Espace Naturel Sensible, et la délibération de la Commission permanente du Conseil Général en date du 26 octobre 2007, approuvant ce classement,

VU la délibération n°24CD06-32 du Conseil départemental du 16 décembre 2024 approuvant la Stratégie départementale Biodiversité pour la période 2025-2034 et donnant délégation à la Commission Permanente pour la validation des dispositifs financiers de la Stratégie Départementale Biodiversité ;

VU la délibération n°25CP01-29 du Conseil départemental du 31 janvier 2025 approuvant le nouveau dispositif financier en faveur de la biodiversité à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

VU la délibération de Hautes Terres Communauté, **en date du et la délibération n°.....** de la Commission permanente du Conseil départemental du 4 juillet 2025, approuvant l'avenant au contrat ENS des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat, le programme d'actions défini et les plans de financement correspondant à sa mise en œuvre pour la période 2024-2029,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le Département et Hautes Terres Communauté ont signé 29 mai 2024 le contrat Espace Naturel Sensible (ENS) des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat afin de définir le rôle et l'engagement respectif de chacune des parties en vue de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du programme d'actions du Schéma directeur des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat pour la période 2024 à 2028.

Le présent avenant porte sur la mise en conformité du contrat ENS des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat avec la Stratégie Départementale Biodiversité adoptée par le Département le 16 décembre 2024 et la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions du Schéma directeur du site.

Le présent avenant adapte également les articles du contrat ENS aux nouvelles clauses du contrat ENS type adopté par le Département le 31 janvier 2025.

Toutes les actions du contrat ENS sont ainsi modifiées pour la période **2025-2029** conformément au nouveau cadre départemental. Les modifications concernent la planification prévisionnelle des actions, la durée du contrat, les coûts prévisionnels et les subventions prévisionnelles du Département et le reste à charge du porteur de projet.

Le programme d'actions ainsi adapté **comprend 12 actions (Cf. Fiches actions en annexe 2), pour un coût global évalué de 108 475 € et une participation départementale maximale estimée à 44 755 €.**

Le contrat ENS des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat est modifié comme suit :

ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT ENS

Le contrat ENS a pour objet de définir le rôle et l'engagement respectif de chacune des parties en vue de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du programme d'actions du Schéma directeur, synthétisé en annexe 1 du présent contrat.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITE PORTEUR DE PROJET

Hautes Terres Communauté porte la mise en œuvre du Schéma directeur de gestion du site ENS des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat et les actions qui lui sont associées.

En conséquence, il s'engage à :

- assurer la coordination de la mise en œuvre du programme d'actions du Schéma directeur et pour cela, à développer une mission d'animation et de pilotage, en interne ou par l'intervention d'un prestataire (assistance à maîtrise d'ouvrage).
- organiser la concertation avec les partenaires (organisation d'un comité de suivi annuel a minima, de réunions techniques...) et échanger régulièrement avec les services du Conseil départemental.
- réaliser les actions pour lesquelles il a été identifié comme maître d'ouvrage, telles que précisé dans le programme d'actions du Schéma directeur.
- prendre toutes les dispositions auprès des propriétaires concernés par la mise en œuvre du programme de gestion et de valorisation du site, et notamment par l'accès du public. Il contracte les assurances relatives aux dommages qui seraient causés aux visiteurs du site et aux autres tiers.

- respecter la charte signalétique propre aux ENS pour les panneaux de départ et panneaux d'accueil sur site.
- demander l'inscription au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) des sentiers de découverte du site ENS.
- participer aux actions développées dans le cadre de l'animation du réseau ENS.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Le **Département** veille à la mise en place et à la cohérence du réseau départemental de sites labellisés ENS. Il est responsable de l'attribution du label et assure le pilotage et la mise en œuvre de la Stratégie Départementale Biodiversité.

En conséquence, le Département s'engage à :

- apporter un appui technique au porteur de projet pour la mise en œuvre du programme d'actions mentionné à l'article 1,
- soutenir financièrement la réalisation des actions prévues, conformément aux modalités de son dispositif financier.
Cet accompagnement reste subordonné à l'ouverture des moyens financiers suffisants correspondant à l'annualité de son budget.
Il sera arrêté après validation du Schéma directeur du site et du Contrat ENS, avec l'attribution des subventions des actions programmées sur les trois premières années du contrat.
Après l'adoption obligatoire d'un avenant avant la fin de la troisième année de validité du contrat, les subventions des actions programmées sur les trois dernières années seront attribuées avec redéploiement potentiel de l'enveloppe de subvention.
- délimiter, si nécessaire, un périmètre de préemption au sein du périmètre de l'ENS.
- assurer la valorisation du réseau départemental par le développement d'actions de sensibilisation ou de communication, et partager et valoriser la connaissance acquise sur les sites du réseau, en assurant la diffusion des données.
- encadrer la labellisation des sites pour garantir la qualité et la cohérence du réseau.
- développer l'animation du réseau d'acteurs et assurer la réalisation d'actions sous sa maîtrise d'ouvrage.

ARTICLE 4 – SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT

Ce contrat reposant sur une démarche partenariale, les signataires s'engagent à une **information réciproque et suivie** relative à la mise en œuvre du programme d'actions. Dans cet objectif, un **comité de suivi** sera constitué et se réunira une fois par an.

Le contrat fait l'objet d'une **évaluation annuelle** après présentation par le porteur de projet d'un bilan technique et financier, et d'une **évaluation globale** devant être engagée avant le terme des 6 années de validité du contrat, permettant de proposer de nouvelles modalités de gestion et de valorisation du site ainsi que les conditions de renouvellement du contrat ENS.

ARTICLE 5 – MODIFICATION DES CLAUSES ET MODALITES D'APPLICATION

Les modifications des modalités d'exécution du présent contrat seront définies d'un commun accord entre les parties, dans le cadre d'un avenant. L'établissement d'un avenant au contrat ENS est **obligatoire avant la fin de la troisième année de validité du contrat** afin de permettre :

- un éventuel redéploiement d'enveloppe de subventions entre les différentes actions du programme au regard d'actualisation de coûts ou de non-réalisation d'actions,
- une adaptation du contenu d'une action, suppression d'une action ou inscription d'une nouvelle action,
- l'attribution des subventions correspondant aux actions programmées sur les trois dernières années du contrat.

ARTICLE 6 – DUREE DU CONTRAT ET RESILIATION

Le présent contrat prend effet le jour de sa signature jusqu'à la date anniversaire de l'année n+6.

Il peut être résilié par le Département en cas de non-respect des engagements de l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation du contrat peut être liée :

- à la non-exécution d'actions ou à une modification substantielle des conditions de réalisation, sans accord écrit préalablement sollicité,
- au non-respect des objectifs de préservation, de gestion et de valorisation du site et de son intégrité.

La résiliation du contrat entraînera l'annulation des subventions attribuées.

Fait à Aurillac, en deux exemplaires, le

Le Président du Conseil départemental,

Le Président de Hautes-Terres Communauté,

Bruno FAURE

Didier ACHALME



Avenant Contrat ENS des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat 2025-2029

Annexe 1 / Programme d’actions prévisionnel

ENS DES ESTIVES ET TOURBIERES DU PLATEAU DE CHASTEL SUR MURAT PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVISIONNEL 2024-2029																
Actions	Ventilation des dépenses	Priorité Forte : +++ Moyenne : ++ Faible : +	Année de mise en œuvre						Maître(s) d'ouvrage potentiel	Coût estimatif HT Contrat ENS	Coût estimatif avenant	Montants participations prévisionnelles				
			2024	2025	2026	2027	2028	2029				CD15 - Contrat ENS	CD15 - Avenant	HTC - Contrat ENS	HTC - Avenant	
AXE 1 : AMELIORER LA CONNAISSANCE																
Action 1.1 : Inventaire du cortège de bryophytes		Fonctionnement	++			11 500 €				HTC	5 000 €	11 500 €	2 000 €	5 750 €	3 000 €	5 750 €
Action 1.2 : État des lieux des rhopalocères		Fonctionnement	+			4 000 €				PNRVA - Natura 2000	4 000 €	4 000 €			800 €	
Action 1.3 : Inventaires des amphibiens	Protocole Pop Amphibiens	Fonctionnement	+				3 180 €		3 180 €	CD15	5 350 €	6 360 €	2 140 €	6 360 €	3 210 €	
	Étude sonore des grenouilles vertes + présentation des résultats en réunion + animation grand public	Fonctionnement	+				1 675 €			CD15	1 675 €	1 675 €	670 €	1 675 €	1 005 €	
Action 1.4 : Suivi thermique des cours d'eau		Fonctionnement	++	x	x	x	x	x		HTC	Financé dans l'action 4.1	Financé dans l'action 4.1				
Action 1.5 : Mise à jour de la cartographie des habitats		Investissement	+++					18 000 €		PNRVA - Natura 2000	15 000 €	18 000 €	6 000 €		9 000 €	
Sous-total				0 €	0 €	15 500 €	4 855 €	18 000 €	3 180 €		31 025 €	41 535 €	4 140 €	13 785 €	7 010 €	5 750 €
AXE 2 : GERER DURABLEMENT LE SITE																
Action 2.1 : Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin versant		Investissement	+++		suivi et veille pour Chastel					HTC / (SIGAL)	FO 3.2 Contrat territorial (CT) Alagnon	CT Alagnon et financé dans l'action 4.1				
Action 2.2 : Expérimentation de travaux de gestion conservatoire sur les stations de Fluteau nageant (Luronium natans)		Investissement	+		3 000 €	2 000 €				PNRVA - Natura 2000	5 000 €	5 000 €	2 000 €	- €	3 000 €	- €
Action 2.3 : Concertation avec l'ACCA de Chastel sur Murat concernant la gestion cynégétique		Fonctionnement	+			1 500 €				HTC (mission ext)		1 500 €		750 €		750 €
Sous-total				0 €	3 000 €	3 500 €	0 €	0 €	0 €		5 000 €	6 500 €	2 000 €	750 €	3 000 €	750 €
AXE 3 : VALORISER LE SITE ET SENSIBILISER A SON PATRIMOINE																
Action 3.1. Favoriser la découverte organisée du site	Animations grand public	Fonctionnement	++	- €	- €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	HTC	5 000 €	4 000 €	2 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €
	Sensibilisation des scolaires	Fonctionnement	++			3 000 €	2 000 €			HTC	Financé dans l'action 4.1	Action 4.1 + 5 000 €		2 500 €	- €	2 500 €
Action 3.2. Améliorer la découverte du site en autonomie : itinéraire de découverte		Investissement	+++			5 000 €	10 000 €			HTC	15 000 €	15 000 €	6 000 €	7 500 €	9 000 €	7 500 €
Sous-total				-	-	9 000 €	13 000 €	1 000 €	1 000 €		20 000 €	24 000 €	8 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
AXE 4 : ANIMER ET PILOTER LE CONTRAT ENS																
Action 4.1. Assurer l'animation du contrat*				4 500 €	4 500 €	4 860 €	4 860 €	4 860 €		HTC (int)	21 750 €	23 580 €	8 700 €	11 790 €	13 050 €	11 790 €
Action 4.2. Évaluation du contrat*									8 000 €	HTC (mission ext)		8 000 €		4 000 €		4 000 €
									4 860 €	HTC (int)		7 750 €		4 860 €		3 100 €
Sous-total				4 500 €	4 500 €	4 860 €	4 860 €	4 860 €	12 860 €		29 500 €	36 440 €	11 800 €	18 220 €	17 700 €	18 220 €
TOTAL				4 500 €	7 500 €	32 860 €	22 715 €	23 860 €	17 040 €		85 525 €	108 475 €	25 940 €	44 755 €	39 710 €	36 720 €

Avenant Contrat des Estives et tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat 2024-2029

Annexe 2 / Fiches actions modifiées

AXE 1 **AMELIORER LA CONNAISSANCE**

- Action 1.1 Inventaire du cortège de bryophytes
- Action 1.2 État des lieux des rhopalocères
- Action 1.3 Inventaires des amphibiens
- Action 1.4 Suivi thermique des cours d'eau
- Action 1.5 Mise à jour de la cartographie des habitats

AXE 2 **GERER DURABLEMENT LE SITE**

- Action 2.1 Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin versant
- Action 2.2 Expérimentation de travaux de gestion conservatoire sur les stations de Fluteau nageant (Lurionium natans)
- Action 2.3 Concertation avec l'ACCA de Chastel sur Murat concernant la gestion cynégétique

AXE 3 **VALORISER LE SITE ET SENSIBILISER À SON PATRIMOINE**

- Action 3.1 Favoriser la découverte organisée du site
- Action 3.2 Améliorer la découverte du site en autonomie : itinéraire de découverte

AXE 4 **ANIMER ET PILOTER LE CONTRAT ENS**

- Action 4.1 Assurer l'animation du contrat
- Action 4.2 Évaluation du contrat



ENS des estives du plateau de Chastel-sur-Murat



Programme d'actions 2024-2029 Avenant au contrat initial

FA N°1.1	Inventaire du cortège de bryophytes						
Volet	Amélioration des connaissances						
Échelle	Site ENS						
Maître d'ouvrage	HTC						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION							
CONTEXTE ET ENJEUX							
L'ENS du plateau de Chastel-sur-Murat, d'une superficie de 240 ha environ, est occupé par de nombreuses estives ainsi que des tourbières et zones humides d'une grande diversité fonctionnelle, elles-mêmes lieux d'une diversité importante de communautés et d'espèces végétales. À la suite du diagnostic fonctionnel des tourbières du plateau de Chastel-sur-Murat, mené par Pierre GOUBET en 2020, le complexe de la Tioule et notamment la tourbière moyenne, apparaît comme prioritaire pour l'acquisition de connaissances. Cette étude recommande par exemple la réalisation d'un inventaire floristique détaillé des bryophytes car le potentiel du lieu en termes de richesse spécifique et d'espèces rares ou à statut est grand.							
OBJECTIF DE L'ACTION							
L'objectif de cette étude est d'effectuer une évaluation complète de la biodiversité des bryophytes dans le complexe tourbeux moyen de la Tioule. Cette étude vise à documenter la composition des communautés de bryophytes, à identifier les espèces présentes, et à évaluer l'état de conservation de cet écosystème unique. Les autres habitats propices à l'installation d'espèces remarquables de bryophytes sur le site ENS seront prospectés à la marge.							
DESCRIPTION DE L'OPERATION							
Cette action réside en l'inventaire des bryophytes et la définition des enjeux liés aux espèces présentes.							
CONDITIONS DE REALISATION							
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u> - Travail réalisé en prestation - Utilisation d'un protocole reproductible <u>Rendu de l'opération :</u> - Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions de gestion/suivi/conservation. Le tout complété par des cartes et des photographies. - Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise) - Compilation des données brutes (données SIG, fichiers, tables...) - Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi <u>Indicateurs de suivi :</u> - Nombre d'espèces et leurs statuts - Nombre et types de préconisations programmées et/ou mises en œuvre							
COÛT ESTIMATIF (€ HT) / PHASAGE							
Coût prévisionnel	11 500 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Inventaire des bryophytes	HTC			11 500 €			
PARTENAIRES TECHNIQUES							
CD 15, PNRVA							
PARTENAIRES FINANCIERS							
CD15							

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

ELÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Inventaire des bryophytes sur le complexe de la Tioule

Total :

11 500 €

Plan de financement

CD 15 (50%)5 750 €

Reste à charge HTC5 750 €

FA N°1.2	État des lieux des rhopalocères
Volet	Amélioration des connaissances
Échelle d'intervention	Site ENS
Maître d'ouvrage	PNRVA

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

Le dernier inventaire de papillons de jour réalisé dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 « Tourbière et zones humides du nord-est du massif cantalien », animé par le Parc des Volcans, date de 2012. Ainsi, une nouvelle campagne de prospection sur le site permettrait d'actualiser ces données historiques afin de mieux connaître les espèces présentes et leur répartition et d'identifier les enjeux qui en découlent.

OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette étude est de réaliser un état des lieux des espèces N2000 selon le protocole mis en place en 2012. La biodiversité des rhopalocères (papillons de jour) sur le site ENS de Chastel-sur-Murat sera également appréhendée afin de déterminer les autres espèces présentes. Identifier les menaces qui pèsent sur leur habitat, et à contribuer à la conservation de ces insectes emblématiques.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

L'opération consiste à établir l'état des lieux des populations de rhopalocères pour connaître leur répartition géographique, leur effectif et leur dynamique. Cela permettra de définir les enjeux liés aux espèces recensées :

- Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...)
- Inventaires
- Analyse des données & cartographie
- Rédaction du rapport avec préconisations

CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

- Travail réalisé dans le cadre de l'animation du site N2000 englobant le site ENS
- Cahier des charges établi
- Protocole reproductible

Rendu de la mission :

- Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies.
- Atlas cartographique
- Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise)
- Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...)
- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'espèces et répartition
- Nombre et types de préconisations programmées et/ou mises en œuvre

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Environ 4 000€						
Types de dépenses	Investissement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Etat des lieux des espèces de rhopalocères présentes sur le site ENS	PNRVA Animation N2000			4 000 €			

PARTENAIRES TECHNIQUES

PNRVA, HTC, CD15

PARTENAIRES FINANCIERS

Action inscrite dans le cadre des actions Natura 2000

ELÉMENTS FINANCIERS	
Coût estimatif Etat des lieux des espèces de rhopalocères (cadre N2000) Total : 4 000 €	Plan de financement PNR (100%).....4 000€

FA N°1.3	Inventaire des amphibiens
Volet	Amélioration des connaissances
Échelle d'intervention	Site ENS
Maître d'ouvrage	CD 15
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION	
CONTEXTE ET ENJEUX	
Le groupe taxonomique des amphibiens fût étudié sur le site ENS, et plus particulièrement sur la tourbière de Brujaleine, à travers le protocole PopAmphibiens mis en œuvre en 2012, 2014 et 2016. Il apparaît nécessaire de poursuivre l'acquisition de connaissances sur ce groupe taxonomique et particulièrement sur la caractérisation de la population de Triton crêté. La détermination des espèces appartenant au complexe des Grenouilles vertes, actuellement testée par le CPIE de Haute Auvergne, pourrait également s'appliquer à ce site.	
OBJECTIF DE L'ACTION	
L'objectif de cette étude est d'actualiser et améliorer les connaissances sur les populations d'amphibiens présentes sur le site avec une attention particulière portée au Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>) sur les habitats favorables à cette espèce.	
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
L'opération consiste à reconduire le suivi du Triton crêté selon le protocole POP Amphibiens sur l'aire de la tourbière de Brujaleine (pour comparer l'évolution avec les données 2012, 2014 & 2016) et faire des passages ciblés sur le Tritons crêtés (3 sessions proposées mais modulable en fonction des sites à prospector) : - Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...) - Inventaires terrain : 1 passage de jour « espèces précoces » : sur Brujaleine pour PopAmphibiens + pour sonder sur le reste de l'ENS - Minimum 3 passages « tritons » avec pose de nasses l'après-midi puis relevé nocturne dont 1 session sur Brujaleine pour PopAmphibien 1 passage tarif « grenouilles vertes » : sur Brujaleine pour PopAmphibiens + pour sonder sur le reste de l'ENS = 1,25 j - Analyse des données & cartographie - Rédaction du rapport de synthèse avec propositions d'actions de gestion, de suivi et/ou de conservation Options : <i>Cette opération peut également inclure les options suivantes pour l'étude sonore des grenouilles vertes / présentation en réunion / animation :</i> - Pose d'un enregistreur sonore sur le site à l'occasion des prospections et analyse des chants au bureau - Présentation des résultats en réunion (préparation et présentation) - Animation pour le public en soirée	
CONDITIONS DE REALISATION	
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u> - Travail réalisé en prestation - Cahier des charges établi - Protocole reproductible <u>Rendu de la mission :</u> - Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies. - Atlas cartographique - Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise) - Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...) - Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi et autre compte rendu au besoin <u>Indicateurs de suivis :</u> - Surface prospectée - Nombre d'espèces - Répartition des espèces	

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	6 360 € sans option Total : 8 035 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Reconduction du protocole PopAmphibiens	CD15				3 180 €		3 180 €
Option étude sonore des grenouilles vertes et présentation des résultats en réunion et animation grand public					1 675 €		

PARTENAIRES TECHNIQUES

CD 15, CPIE, PNRVA

PARTENAIRES FINANCIERS

CD15

ELÉMENTS FINANCIERS

Coût estimatif	Plan de financement
Reconduction du protocole PopAmphibiens sur deux années : 6 360 €	CD 15 (100 %) : 8 035 €
Étude sonore et restitution : 1 675 €	
Total : 8 035 €	

FA N°1.4	Suivi thermique des cours d'eau						
Volet	Amélioration des connaissances						
Échelle d'intervention	Site ENS						
Maître d'ouvrage	HTC						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION							
CONTEXTE ET ENJEUX							
Les sondes thermiques mises à disposition par le CD15 en 2023, ont permis d'initier un suivi thermique sur les tourbières ennoyées du site avec la pose de 5 sondes : - Champagnac amont et aval - Brujaleine amont, aval et intermédiaire Ces sondes relèvent la température tous les jours et toutes les heures et permettent de connaître l'évolution de la température sur les lames d'eau étudiées et l'éventuel impact sur les cours d'eau/milieus à l'aval.							
OBJECTIF DE L'ACTION							
Poursuivre le suivi thermique des tourbières débuté en 2023 pour acquérir des données sur une période conséquente et connaître l'évolution des températures au fil du temps et des saisons mais aussi identifier les potentielles anomalies thermiques.							
DESCRIPTION DE L'OPERATION							
L'opération consiste à installer, entretenir et relever des sondes de température pour analyser l'évolution thermique des lames d'eau au fil du temps, identifier les variations saisonnières et les éventuelles anomalies thermiques							
CONDITIONS DE REALISATION							
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u> - Conventionnement avec le CD15 pour l'utilisation des sondes - Travail réalisé en interne - Mettre en place un protocole d'analyse systématique des données recueillies <u>Rendu de l'opération :</u> - Produire des rapports réguliers présentant les résultats du suivi thermique (illustrés de cartes et photos) - Partager ces rapports avec les parties prenantes concernées pour interpréter les résultats et détecter d'éventuelles tendances - Compilation des données brutes (données SIG, fichiers, tables...) - Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi <u>Indicateurs de suivi :</u> Comparaisons et interprétation des résultats au fil du temps et en lien avec d'autres sites naturels comparables							
COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE							
Coût prévisionnel	Compris dans l'action 4.1						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Suivi thermique	HTC	1 jr	1 jr 750€	1 jr	1 jr	1 jr	1 jr
PARTENAIRES TECHNIQUES							
CD 15, PNRVA							
PARTENAIRES FINANCIERS							
CD15							

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Environ 6 jours / 6 ans(2024-2029) : 1 620 €

Achat des sondes : 750 €

Plan de financement

CD15 : Action financée à 50% dans le cadre de l’animation
du contrat (FA 4.1)

Achat des sondes HTC (100%)..... 750€

FA N°1.5	Mise à jour de la cartographie d'habitats						
Volet	Amélioration des connaissances						
Échelle d'intervention	Site ENS						
Maître d'ouvrage	PNRVA						
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION							
CONTEXTE ET ENJEUX							
Une cartographie des habitats naturels CHANES a été réalisé en 2006 à l'échelle du site Natura 2000 « Tourbières du nord-est du massif cantalien ». Ces données ont été en partie actualisées par P. GOUBET qui a décrit les habitats des zones humides du site étudiées lors de son étude en 2020. Compléter ces données par la caractérisation des habitats hors zones humides permettrait de mieux connaître les enjeux liés aux habitats naturels identifiés.							
OBJECTIF DE L'ACTION							
L'objectif de cette action est d'actualiser la cartographie d'habitats existante sur le site afin de mieux cibler les enjeux à prendre en compte dans la gestion du site.							
DESCRIPTION DE L'OPERATION							
L'opération consiste à mettre à jour la cartographie des habitats naturels du site (hors zones humides) : • Préparation du travail de terrain (bibliographie, étude des cartes, ...) • Inventaires terrain • Analyse des données & cartographie et identification d'indicateurs de suivi • Rédaction du rapport de synthèse avec préconisations de gestion pour la préservation de ce patrimoine.							
CONDITIONS DE REALISATION							
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u> - Travail réalisé en prestation - Cahier des charges établi - Protocole reproductible <u>Rendu de la mission :</u> - Rapport d'expertise compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies. - Atlas cartographique - Rapport pédagogique (vulgarisation du rapport d'expertise) - Transmission des données brutes (données SIG, fichiers, tables...) - Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi et autre compte rendu au besoin <u>Indicateurs de suivis :</u> - Surface prospectée - Nombre d'espèces et types d'habitats inventoriés - État de conservation des habitats et statuts - Répartition géographique Initiation action en 2028 et fin de l'action prévue en 2029							
COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE							
Coût prévisionnel	Environ 18 000 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Cartographie d'habitats	PNRVA					18 000 €	X
PARTENAIRES TECHNIQUES							
CD 15, PNRVA, CBNMC							
PARTENAIRES FINANCIERS							
Action inscrite dans le cadre des actions Natura 2000							

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Cartographie des habitats18 000€

Total18 000€

Plan de financement

PNRVA (N2000) (100%)18 000€

FA N°2.1	Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin versant / Suivi de l'évolution des tourbières	+++
Volet	Gérer durablement le site	
Échelle d'intervention	Site ENS	
Maître d'ouvrage	HTC et partenaires	

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

Les zones humides sont au cœur des enjeux prioritaires à l'échelle du bassin versant de l'Alagnon car elles contribuent à la qualité et la quantité de la ressource en eau, le maintien de la biodiversité, la qualité des habitats d'espèces et la lutte contre les causes et les effets du changement climatique.

Ce suivi se basera sur les observations effectuées par Pierre Goubet lors de l'étude fonctionnelle des tourbières en 2020. Un suivi photographique pourra être mener afin de quantifier le phénomène de fermeture du milieu. Le suivi des préconisations réalisées dans le cadre des MAECs portées par le PNRVA en 2023 et allant jusqu'en 2027 pourrait être réalisé dans ce cadre.

OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de de suivre l'évolution des tourbières, des pratiques agricoles sur ces zones afin d'identifier de potentiels enjeux et travaux de préservation à réaliser.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Suivi photographiques des tourbières :
- Ce suivi se fera selon le protocole définit par HTC et le CD15 (emplacement, répétition etc.)

CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables :

- Concertation préalable, disponibilité et motivation de l'ensemble des acteurs (élus ; gestionnaires...)
- Ressources humaines nécessaires
- Cahier des charges établi
- Protocole reproductible

Rendu de la mission :

- Rapport compilant l'ensemble des éléments produits et comprenant les objectifs, la méthodologie, les résultats, leurs analyses, les enjeux identifiés et des préconisations d'actions. Le tout complété par des cartes et des photographies.
- Présentation des résultats en comité technique et/ou en comité de suivi et autre compte rendu au besoin

Indicateurs de suivis :

- Surface prospectée
- État de conservation des habitats
- Répartition géographique

Indicateurs :

- Surface de tête de BV suivies (ha)

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	FO 3.2 Contrat territorial (CT) Alagnon + Animation du contrat ENS (Action 4.1)						
Types de dépenses	Investissement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Restaurer / préserver les cours d'eau et zones humides des têtes de bassin versant / Suivi de l'évolution des tourbières	HTC /SIGAL		X	X	X	X	X

PARTENAIRES TECHNIQUES

HTC, CD15, CEN Auvergne, PNRVA, Auvergne estives, Groupement pastorale de Champagnac

PARTENAIRES FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

CD15 (financé dans le cadre de l'animation du contrat ENS (Fiche action 4.1)

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

2 jrs par an540€

Total540€

Plan de financement

Action financée dans le cadre de l'action 4.1

FA N°2.2	Expérimentation de travaux de gestion conservatoire sur les stations de Fluteau nageant (<i>Luronium natans</i>)	Priorité +
Volet	Gérer durablement le site	
Échelle d'intervention	Stations de Fluteau nageant connues sur le site ENS	
Maître d'ouvrage	PNRVA	

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

La présence du Fluteau nageant (*Luronium natans*) est historiquement citée sur 4 secteurs du site Natura 2000 « tourbières et zones humides du nord-est du massif cantalien ». Dans le cadre du programme d'animation 2024 de ce site, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne prévoit un inventaire de l'espèce afin d'actualiser les données et d'obtenir des connaissances solides sur la présence de l'espèce, sa répartition et la dynamique des populations. Action qui pourrait engendrer la proposition de contrat Natura 2000, avec des gestionnaires volontaires, pour la conservation de cette espèce. Deux des stations historiquement connues se situent sur le site ENS de Chastel-sur-Murat, sur les complexes tourbeux de Brujaleine et la Tioule.

OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action est de planifier et mettre en œuvre une expérimentation visant à améliorer la gestion et la préservation des stations de Fluteau nageant dans un contexte de conservation de la biodiversité. Elle interviendra à la suite de la démarche d'acquisition de données et contractualisation menée par le PNRVA dans le cadre de l'animation Natura 2000.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Expérimentations pour évaluer l'influence des niveaux d'eau et du pâturage sur la dynamique de l'espèce :
- Élaboration d'une stratégie d'expérimentation sur la base de retours d'expérience
 - objectifs clairs
 - méthodes de gestion
 - calendrier
 - ressources nécessaires
 - autorisations
- Mise en œuvre de l'expérimentation de gestion conservatoire
- Suivi et évaluation : Des mesures de suivi régulières seront mises en place pour évaluer l'efficacité des travaux de gestion conservatoire et pour ajuster les actions en fonction des résultats

CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

- Amélioration des connaissances de l'espèce dans le cadre de l'animation Natura 2000
- Propositions de contractualisation = base de travail pour expérimentation de gestion

Indicateur de suivi :

- Actions proposées et mises en œuvre
- Suivi des stations de Fluteau nageant ciblées

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Environ 5 000 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Expérimentation opérations conservatoires du Fluteau nageant	PNRVA		3000 €	2 000 €			

PARTENAIRES TECHNIQUES

CBNMC, PNRVA, CD 15

PARTENAIRES FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



Action inscrite dans le cadre des actions Natura 2000

ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Etat des lieux et suivi des populations et travaux de
restauration..... 2000€

Total5 000€

Plan de financement

PNRVA (N2000)(100%).....5 000€

FA N°2.3	Concertation avec l'ACCA de Chastel sur Murat gestion cynégétique
Volet	Gérer durablement le site
Échelle d'intervention	Site ENS
Maître d'ouvrage	HTC

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

L'ACCA de Chastel-sur-Murat poursuit l'activité de chasse sur le site à travers des battues régulières au gros gibier ainsi que la chasse au gibier d'eau ; bien que le gibier d'eau ait moins d'intérêt qu'avant sur ce site du fait des zones en eau libre qui se referment progressivement (tourbières initialement mises en eau par la fédération des chasseurs pour créer des pièces d'eau à vocation cynégétique). Actuellement, les lâchés de canards colvert représentent 50 à 60 individus sur les tourbières de Brujaleine et Champagnac, et leur agrainage représente environ 100 kg de grain.

Ces pratiques soulèvent plusieurs questions concernant la gestion du site :

- Peut-on lutter contre la fermeture des milieux en supprimant les ligneux sur certaines zones dans un but cynégétique ?
- La réouverture de ces milieux à vocation paysagère est-elle envisageable ?
- A cette échelle, est-il nécessaire de cadrer les lâchés de canards et leur agrainage sur le site afin de limiter leur impact sur les milieux ?
- Dans quel état se trouvent les différentes digues du site ? Quel est leur avenir ?

OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette action de concertation est de réunir les gestionnaires de l'ENS, les membres de l'ACCA et d'éventuels partenaires techniques ou experts pour échanger autour de ces interrogations et aboutir à des décisions consensuelles.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Réunion de concertation autour de sujets liés à la chasse pratiquée sur le site.

Prestation extérieure (médiation)

CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

Identification des personnes à inviter à ces échanges

Entretien individuel avec les acteurs concernés

Concertation en prestation (animation neutre)

Indicateur de suivi :

Perspectives et conclusions de cette réunion

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Mission extérieure						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Concertation avec l'ACCA	HTC			1 500 €			

PARTENAIRES TECHNIQUES

FDC 15, GP Champagnac, PNRVA, CD 15, ACCA de Chastel sur Murat...

PARTENAIRES FINANCIERS

CD15

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif

Médiation externe 1 500€

Total1 500€

Plan de financement

CD15 (50% de la mission externalisée) : 750 €

Reste à charge (HTC) :750 €

FA N°3.1

Favoriser la découverte organisée du site

Priorité
++

Volet

Valorisation et sensibilisation

Echelle d'intervention	Site ENS																											
Maître d'ouvrage	HTC																											
CARACTERISTIQUES DE L'ACTION																												
CONTEXTE ET ENJEUX																												
Véritable petit musée des tourbières du Cantal, le site ENS de Chastel-sur-Murat n'est que rarement mis en valeur à travers des propositions d'animations ou événements à destination du grand public. Les quelques actions de ce type déjà menées sur le site se sont souvent organisées à l'initiative des animateurs du territoire ou en lien avec la programmation ENS du département. D'autres visites organisées du site, telles que les sorties scolaires, sont effectuées à travers l'appel à projets Cantal'ENS Collèges proposé par le Département du Cantal. Mais les autres niveaux scolaires ne sont pour le moment pas ciblés pour la découverte de cet ENS.																												
OBJECTIF DE L'ACTION																												
L'objectif de cette action est de faire connaître le site, valoriser son patrimoine en développant et diversifiant l'offre d'animations sur le site tant vis-à-vis des publics visés que des thématiques abordés.																												
DESCRIPTION DE L'OPERATION																												
1. Animations grand public - Choix et programmation des animations/soirées/conférences/visites guidées (HTT) → Pourront parfois s'inscrire dans des événements nationaux et/ou locaux (exemple : nuit de la chouette, fête de la nature...) - Communication de ce programme - Suivi qualitatif et financier de ces animations 2. Sensibilisation jeunesse Afin de renforcer la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des jeunes, seront proposés : - un appel à projets à l'attention des écoles primaires du territoire (commun à tous les ENS du territoire de HTC). Il permettra d'accompagner la réalisation de projets pédagogiques proposés par les enseignants sur le site ENS. - la création de supports pédagogiques (fiches ou cahiers) destinés aux enseignants, et la mise à disposition de ces supports pédagogiques. - Accompagnement des projets pédagogique des structures du territoire																												
CONDITIONS DE REALISATION																												
<u>Conditions préalables à la réalisation :</u> - Recherche et prise de contact avec des structures partenaires pouvant proposer des animations au grand public (locaux et visiteurs), sur des thématiques diversifiées (EEDD, culture, agriculture, bien être...) - Liste des écoles du territoire - Cohérence avec les autres programmes d'animations du territoire et des partenaires <u>Indicateur de suivi :</u> - Animations grand public : nombre d'animations réalisées, diversité des contenus, nombre de participants ; nombre de partenaires impliqués dans les animations - Sensibilisation jeunesse : nombre de sorties réalisées, nombre d'enfants bénéficiaires, diversité des structures ayant répondu (école, centre de loisir etc.)																												
COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE																												
Coût prévisionnel	Environ 5 000 €																											
Types de dépenses	Fonctionnement																											
ACTIONS	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Maître d'ouvrage</th> <th colspan="6">Calendrier</th> </tr> <tr> <th>2024</th> <th>2025</th> <th>2026</th> <th>2027</th> <th>2028</th> <th>2029</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animations grand public</td> <td></td> <td></td> <td>1 000 €</td> <td>1 000 €</td> <td>1 000 €</td> <td>1000 €</td> </tr> <tr> <td>Sensibilisation jeunesse</td> <td></td> <td></td> <td>3 000 €</td> <td>2 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Maître d'ouvrage	Calendrier						2024	2025	2026	2027	2028	2029	Animations grand public			1 000 €	1 000 €	1 000 €	1000 €	Sensibilisation jeunesse			3 000 €	2 000€		
Maître d'ouvrage	Calendrier																											
	2024	2025	2026	2027	2028	2029																						
Animations grand public			1 000 €	1 000 €	1 000 €	1000 €																						
Sensibilisation jeunesse			3 000 €	2 000€																								
PARTENAIRES TECHNIQUES																												
CD15, HTC, acteurs de l'EEDD, acteurs de la culture, HTT, PNRVA																												
PARTENAIRES FINANCIERS																												
CD15 + autres à déterminer																												
ELEMENTS FINANCIERS																												

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

Coût estimatif

Animations grand public :4 000 €

Sensibilisation jeunesse : 5 000 €

Total :9 000 €

Plan de financement

CD15 (50%) : 4 500 €

Reste à charge (HTC) :4 500€

Volet	Valorisation et sensibilisation
Sous-volet	Adéquation fréquentation et enjeux biodiversité
Echelle d'intervention	Sentier de randonnée
Maître d'ouvrage	HTC

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

Un sentier d'interprétation avait été réalisé dans le cadre du premier contrat ENS sur le site. Ces équipements ont été très appréciés des visiteurs mais sont aujourd'hui vieillissant et fortement dégradés. Il paraît nécessaire de supprimer ces équipements, de sécuriser le tracé du circuit et de renouveler le balisage pour un meilleur accueil des visiteurs.

OBJECTIF DE L'ACTION

L'objectif de cette fiche action est de planifier et mettre en œuvre l'amélioration du tracé du sentier de découverte de Chastel sur Murat en renouvelant le balisage et en retirant les supports endommagés, afin d'offrir une expérience de randonnée plus sûre et agréable aux visiteurs tout en les sensibilisant à l'activité d'élevage essentielle sur le site et aux bonnes pratiques à mettre en œuvre en zone d'estive.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Rénovation du balisage en incluant la signalétique pastorale développée par le PNRVA et Auvergne estives
- Cadrage et sécurisation du sentier
- Entretien régulier du sentier par les services techniques et le service randonnée de HTC
- Propositions de nouveaux supports pédagogiques

CONDITIONS DE REALISATION

Conditions préalables à la réalisation :

- Localisation des points faibles du sentier (tracé et/ou panneaux)
- Choix d'alternatives adaptées

Indicateur de suivi :

- Sentier sécurisé, balisé et entretenu
- Équipements détériorés retirés
- Nouveaux supports de valorisation

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Environ 15 000 €						
Types de dépenses	Investissement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Sécurisation, balisage et retrait des équipements	HTC			5 000 €			
Nouveaux supports de valorisation					10 000 €		

PARTENAIRES TECHNIQUES

CD15, HTT, PNR Volcans d'Auvergne, LPO, CEN Auvergne, OFB, FDPPMA 15, FDC 15, BE Interprétation de sites naturels, Associations EEDD, GP Champagnac, Auvergne estives

PARTENAIRES FINANCIERS

CD15 + autres à déterminer

ELEMENTS FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

Coût estimatif

Sécurisation, balisage et retrait des équipements :
.....5000 €

Nouveaux supports de valorisation : 10 000 €

Total :15 000 €

Plan de financement

CD15 (50%) :7 500 €

Reste à charge (HTC) :7 500 €

Volet	Animation gouvern
Sous-volet	Coordination / Animation
Echelle d'intervention	Site ENS
Maître d'ouvrage	HTC

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

En 2025, le Conseil Départemental du Cantal a adopté la nouvelle stratégie départementale biodiversité pour la période 2025-2034. Afin que les contrats ENS soient en accord avec les nouvelles modalités, des avenants ont été réalisés pour l'ensemble des 3 contrats ENS présents sur le territoire de Hautes Terres Communauté encadrant la mission d'animation de la gestion de ces sites en interne.

OBJECTIF DE L'ACTION

Mettre en œuvre le programme d'actions
Assurer la coordination et le suivi des actions
Faire des membres du comité de suivi des ambassadeurs du site

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Fiche de poste qui comprend :

- définition et lancement des actions
- animation du site (contacts partenaires et usagers, élaboration de dossiers de consultation, suivi des prestataires et chantiers, rédaction de rapports annuels techniques et financiers...)
- veille sur le terrain
- recherche de financements et demandes de subventions
- coordination du projet ENS avec les autres projets de territoire et les autres services d'HTC
- suivi administratif du site
- réunion et animation du comité de suivi annuel
- réunion et animation de comités techniques en fonction des dossiers en cours, pour aider à la décision du comité de suivi et du gestionnaire

CONDITIONS DE REALISATION

Rendu de l'opération :

Supports de présentation
Comptes-rendus de réunions
Bilan annuel technique et financier synthétisant la réalisation des actions

Indicateurs de suivi :

Bilans d'activité annuels
Nombre de comité de suivi
Nombre de comité techniques
Nombre de participants à chacun des comités

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	87 jrs = environ 21 750 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
	HTC	4 500 €	4 500 €	4 860 €	4 860 €	4 860 €	

PARTENAIRES TECHNIQUES

Tous les partenaires techniques identifiés dans les fiches actions précédentes

PARTENAIRES FINANCIERS

CD15

ELEMENTS FINANCIERS

Coût estimatif Animation-coordination projet : Soit environ 18 jours/an de 2024-2028..... 22 500 € Total :..... 22 500 €	Plan de financement CD 15 (50%) :11 250 € Reste à charge HTC :11 250 €
---	---

FA N°4.2	Évaluation du contrat
Volet	Animation gouvernance
Sous-volet	Évaluation
Echelle d'intervention	Site ENS
Maître d'ouvrage	HTC

CARACTERISTIQUES DE L'ACTION

CONTEXTE ET ENJEUX

En 2019, le Conseil Départemental du Cantal a adopté une nouvelle stratégie en faveur des espaces naturels sensibles. Dans ce cadre, les élus de Hautes Terres communauté ont engagé le renouvellement du label des 5 ENS présents sur le territoire (dont le Lac du Pêcher) et la mission d'animation de la gestion de ces sites en interne.

OBJECTIF DE L'ACTION

Evaluer la mise en œuvre de ce plan de gestion et proposer des actions pour celui à suivre

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Suivi

Définir des indicateurs de suivi de la gestion sur 5 ans (espèces et paramètres) en concertation avec les partenaires et mettre en œuvre le suivi :

- Indicateurs de suivi et de réalisation du schéma directeur

Organiser et suivre l'évaluation externe

Au terme du contrat, la collectivité confiera à un prestataire l'évaluation finale de la mise en œuvre du contrat ENS (bilan de la mise en œuvre du programme d'actions et intégration de l'évaluation de l'état de conservation du site) en vue d'une analyse et de propositions d'un nouveau programme d'actions.

CONDITIONS DE REALISATION

Modalités de réalisation de l'opération :

Indicateurs de suivis renseignés

Rapport final d'évaluation

Nouveau programme d'actions prévisionnel avec chiffrage des actions

COÛT ESTIMATIF (€HT) / PHASAGE

Coût prévisionnel	Environ 7 750 €						
Types de dépenses	Fonctionnement						
ACTION	Maître d'ouvrage	Calendrier					
		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Évaluation externe du schéma directeur	HTC (mission ext)						8 000 €
	HTC (mission int)						4 860 €

PARTENAIRES TECHNIQUES

Tous les partenaires techniques identifiés dans les fiches actions précédentes

Prestataire pour évaluation externe

PARTENAIRES FINANCIERS

CD15

ELEMENTS FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le



ID : 015-200066637-20250925-2025_CC_132-DE

Coût estimatif

Évaluation du contrat prestataire : 8 000 €

Évaluation suivi HTC : 4 860 €

Total : 12 860 €

Plan de financement

CD 15 (50%) :6 430 €

Reste à charge HTC :6 430 €